# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE- D'ORLÉANS M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

#### PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'îled'Orléans tenue le 1 mai 2006, à 20h00 à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès verbal du 3 avril 2006.
- 3. Suivi du procès verbal.
  - a. Minimum 2
- 4. Correspondance.
- 5. Adoption des dépenses.
- 6. Demande de commandite.
  - a. Espace Félix-Leclerc
  - b. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
- 7. Commission d'accès à l'information.
- 8. Contrat de travail du directeur général /secrétaire trésorier
- 9. Travaux électriques centre le Sillon.
- 10. Site Internet de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.
- 11. Varia M.R.C.
- 12. Période de questions.
- 13. Levée de l'assemblée.

#### 06-042 Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lina Labbé et secondé par Carmen Blouin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

# 06-043 Item 2 Adoption du procès-verbal du 3 avril 2006.

L'Adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Drolet et secondé par Jean Rompré.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

# Item 3 Suivi du procès-verbal

#### a. Minimum 2

Rien à signaler sur ce dossier, mis à part un intérêt de Monsieur le Maire pour le développement du transport collectif.

# Item 4 Correspondance

# 1 Item 5 Adoption des dépenses

Comptes payés	
M.R.C. de l'Île d'Orléans (Quote-part ordures)	5 547.10 \$
Yoland Dion	920.92 \$
Carmen Blouin	304.36 \$
Lauréanne Dion	304.36 \$
Jacques Drolet	304.36 \$
Dominique Labbé	304.36 \$
Lina Labbé	304.36 \$
Jean Rompré	304.36 \$
Quincaillerie Létourneau	8 009.34 \$
Denis Asselin (déneigement)	9 354.96 \$
Éditions Yvon Blais (renouvellement mise à jour des livres de lois)	224.70 \$
Municipalité de Saint-Pierre IO. (achat commun bac à recyclage)	249.94 \$
Alimentation J. Morency (fourniture diverses)	20.49 \$
Fonds de l'information foncière (mutation)	9.00 \$
Danka (balance de location de photocopieur)	359.15 \$
Équipement d'incendie rive-sud (Extincteur et inst. Lumières d'urgence centre le Sillon)	678.41 \$
Réjean Guay	513.17 \$
Renée Duchaine	535.50 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Cercle des Fermières de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	100.00 \$
Journal Autour de l'Île	75.00 \$
Hydro Québec (éclairage des rues)	726.93 \$
Contrôle des animaux domestiques (appel pour chien errant)	115.03 \$
Les huiles Simon Giguère	3 202.75 \$
Oricom Internet	18.35 \$
Ministère des finances d.a.s.	922.86 \$
Receveur général du Canada	335.92 \$
Jacqueline Proulx (remboursement d'enseigne)	150.00 \$
MRC de l'Île d'Orléans (schéma de couverture de risque - service incendie 2006 - paiement 1 sur 2)	20 007.19 \$
Bell Mobilité (Cellulaire Sécurité civile)	9.49 \$
Hydro Québec (centre le Sillon & halte)	677.83 \$
Marco Langlois	483.55 \$
Bell Canada (administration)	158.19 \$
Total:	55 715.48 \$

## Comptes à payer

Denis Asselin (Versement 3/3 contrat de déneigement & ouverture chemin du Quai + halte)	9 455.61 \$
Produits Capital (produits de nettoyage et fourniture centre Sillon)	130.50 \$
CSST (cotisation 2006)	557.46 \$
Line Labbé (Frais de déplacement 29 mars 2006)	45.20 \$
Service du Registre foncier (Mutation)	6.00 \$
Mallette (Vérification comptable 2005 + support Marco Langlois)	3 445.00 \$
Municipalité de Sainte-Famille IO. (Entente bibliothèque)	1 248.89 \$
MRC Côte de Beaupré (Déficit cour municipale 2005)	36.37 \$
Réjean Guay (746.00 \$ temps employé municipal, 12.40 \$ frais de déplacement, 60.00 \$ perche de cèdre pour clôture stationnement boutiques Sillon.)	818.40 \$

Total: 15 743.43 \$

L'adoption des dépenses est proposée par Jacques Drolet et secondé par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.

Marco Langlois

Directeur général / secrétaire trésorier

#### Item 6 Demande de commandite

a. Espace Félix-Leclerc pour l'année 2006.

## Refusée

b. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans pour les activités reliées à la célébration de la fête du 24 juin 2006.

#### Refusée

# 06-045 Item 7 Commission d'accès à l'information

Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Lina Labbé d'autoriser Monsieur Marco Langlois directeur général / secrétaire trésorier a assister à l'audience de la commission de l'accès à l'information prévue pour le 9 juin 2006.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

# 06-046 Item 8 Contrat de travail du directeur général / secrétaire trésorier

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Carmen Blouin d'autoriser Monsieur Yoland Dion, Maire et Madame Lauréanne Dion, conseillère à signer le contrat de travail du directeur général / secrétaire trésorier.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

# 06-047 Item 9 Travaux électriques centre le Sillon

Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Lina Labbé de confier à Serge Audet entrepreneur électricien, la réalisation des travaux de raccordement électriques des lumières d'urgences au centre le Sillon, selon les directives du directeur général. Le tout au montant de 850 \$ plus taxes.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

# 06-048 Item 10 Site Internet de la municipalité de Saint-François-de-l'Îled'Orléans.

Il est proposé par Carmen Blouin et secondé par Jean Rompré que le conseil municipal confie à Monsieur Marco Langlois directeur général / secrétaire trésorier la réalisation et la mise en ligne d'un site Internet pour la municipalité. Le tout au tarif de 225.00 \$ plus taxes par année pour le site lui-même (nom de domaine et hébergement) et un total de deux jours de travail supplémentaires, en plus de ses heures régulières, pour Monsieur Langlois.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 11 Varia MRC

# Item 12 **Période de question**

## 06-049 Item 13 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h25.